

AMO - Groupe d'étude en orthophonie

Programme 2019

RÉÉDUCATION PRATIQUE DU CALCUL (DU CALCUL ÉLÉMENTAIRE À L'ENTRÉE DANS LE CALCUL ALGÈBRE)

Animé par : **Alain MÉNISSIER**, orthophoniste, DEA de linguistique et sémiotique, maîtrise de psychologie clinique, chargé de cours à l'université de Paris VI (UCPM/Pitié Salpêtrière), chargé de formation à ALO-Beyrouth/Liban et à l'institut Magie-Mots de Montréal/Québec

OBJECTIFS :

- Apporter une synthèse théorique dans les domaines arithmétique et algébrique en regard des travaux actuels (en psychologie cognitive, en neuropsychologie du calcul et en didactique des mathématiques).
- Savoir évaluer qualitativement les procédures et les stratégies du calcul.
- Maîtriser en rééducation les habiletés numériques et les compétences logico-arithmétiques.
- Effectuer une analyse en contexte de situations de calcul.
- Présenter des activités spécifiques pour la remédiation du calcul.
- Proposer un matériel approprié en regard aux difficultés de l'enfant et de l'adolescent.

CONTENU :

Première journée : l'acquisition du calcul élémentaire

- Matin : le concept du nombre en question
 - La chaîne numérique verbale et son acquisition
 - Utilisation et connaissance des nombres et de leur magnitude : la représentation décimale et le rôle des valeurs de position
 - Des modèles de traitement du nombre et du calcul
- Après-midi : Connaissance du calcul
 - La méthode de Singapour
 - Le calcul additif et soustractif
 - L'évaluation qualitative des procédures et des stratégies du calcul (tests et épreuves)

Deuxième journée : les difficultés dans l'élaboration du calcul réfléchi

- Matin :
 - Le calcul multiplicatif
 - Le calcul écrit et posé : les opérations en colonnes
 - La rupture conceptuelle dans la transition entre l'arithmétique et l'algèbre
- Après-midi :
 - L'entrée dans l'algèbre : comprendre le signe = comme connecteur logique et/ou comme signe d'égalité
 - Les connaissances conceptuelles nécessaires au calcul réfléchi au collège
 - Le rôle des connaissances naïves et familières dans l'activation du calcul
 - Activités de calcul réfléchi autour du matériel « Tout compte fait », « Safari », « Les écureuils », « Au bout du compte », et « A pas comptés », (Orthoédition).

ATTENTION ! nombre de stagiaires limité : 25 personnes maximum.

NB : 1. L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du contrat de formation et des chèques : un premier chèque d'arrhes de 50 € (encaissé à l'inscription) et le solde payable en un ou plusieurs chèques (non encaissés avant le stage).
2. En cas d'annulation de votre part : * un mois avant le stage, la somme sera restituée dans sa totalité par AMO, *entre 30 et 15 jours avant le 1^{er} stage, l'acompte restera acquis à AMO * 15 jours avant le 1^{er} stage, la totalité restera acquise à AMO (sauf cas de force majeure)

AMO - Groupe d'étude en orthophonie

Programme 2019

Dates : **Judi 6 et vendredi 7 juin 2019** de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Nombre d'heures de formation : 14 heures

Lieu : **Centre Jean XXIII**, 10 Chemin du Bray, Annecy-le-Vieux, 74940 ANNECY

Inscription (frais de repas inclus) via le site Internet www.amo74.fr

Responsable AMO du stage : Catherine GINON, 37 avenue de Champ Fleuri, Seynod, 74600 ANNECY,
catherine.ginon74@orange.fr

Tarifs :

Adhérent : 280 € (chèques : 50€ + 230€)

Non-adhérent : 340 € (chèques : 50€ + 290€)

Convention employeur : 430 € (règlement : 50€ + 380€)

NB :

1. L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du contrat de formation et des chèques : un premier chèque d'arrhes de 50 € (encaissé à l'inscription) et le solde payable en un ou plusieurs chèques (non encaissés avant le stage).
2. En cas d'annulation de votre part : * un mois avant le stage, la somme sera restituée dans sa totalité par AMO, *entre 30 et 15 jours avant le 1^{er} stage, l'acompte restera acquis à AMO * 15 jours avant le 1^{er} stage, la totalité restera acquise à AMO (sauf cas de force majeure)